TRAJECTOIRE RESSOURCES
centre de ressources acteurs de la ville Bourgogne / Franche-Comté

Accompagner les acteurs culturels à mieux coopérer

Entretien avec Céline ALEXANDRE, cheffe de projet culture à Nevers Agglomération (58)

Céline ALEXANDRE accompagne depuis quelque mois les acteurs de la ville à mieux coopérer entre eux pour que naissent des projets artistiques, culturels ou patrimoniaux destinés aux habitants des quartiers prioritaires de la ville.

Comment est née votre volonté d'inciter les acteurs culturels à coopérer entre eux pour mieux répondre aux défis sociaux des quartiers prioritaires de la ville de Nevers ?

Les acteurs culturels coopéraient déjà, ils avaient des liens plus ou moins actifs où ils échangeaient des informations, se questionnaient sur leur avenir ou montaient parfois des projets culturels et d'éducation artistique. Mais on s'est aperçu de deux choses : d'abord que beaucoup de propositions n'étaient pas adaptées aux besoins des habitants, que les actions n'étaient pas suffisamment imprégnées des diagnostics et d'un travail préalable avec les structures de proximité qui sont pourtant au contact de la population. Et on était étonné également de voir que certains acteurs culturels ne proposaient pas du tout de projet dans les QPV.

Quelle a été votre démarche initialement ?

On a invité les acteurs culturels avec qui on travaille bien depuis des années à se rencontrer et à proposer des projets conjoints qui soient bien plus en phase avec les besoins et les enjeux des QPV inscrits dans le contrat de ville. Lors de la première réunion, on leur a dit : *« vous avez des compétences, vous avez déjà eu des expériences intéressantes avec les habitants mais il faut se réinvestir et proposer des approches nouvelles. Il faut être davantage pertinent car les besoins des habitants changent, les quartiers changent. Il faut arrêter les projets isolés, on veut de la cohérence sur les arts et la culture en politique de la ville. On veillera à ce que la coopération soit un critère pris en compte dans les propositions ».*

Quelle a été leur réaction ?

Ça fait 10 ans que l'on travaille ensemble, donc on peut avoir une relation franche et se dire les choses. Ils nous connaissent et connaissent notre parole. Il y a forcément eu quelques résistances au début et c'est normal car on formule une volonté de changement. Certains acteurs ont été réticents mais n'ont jamais été totalement hostiles à cette idée pour une raison simple : ils occupent des équipements publics souvent municipaux et se doivent de répondre aux enjeux que la puissance publique a ciblé.

C'est plus une question de méthode qu'une question de ciblage des enjeux ?

Les deux ! Il y a un enjeu de mieux se centrer sur les besoins des habitants et de revisiter la méthode de coopération. Certains arrivent bien à travailler en mode réseau, alliance, partenariat mais pour d'autres c'est plus compliqué parce qu'ils considèrent qu'ils peuvent soit tout faire seul, soit qu'ils n'ont pas à se préoccuper du rôle des autres organismes et acteurs. Mais ils font partis d'un écosystème et d'un maillage et doivent avoir des liens entre eux.

Cofinancé par l'Union européenne

Quelle est la suite de la méthode d'accompagnement envisagée ?

Il faut à la fois soutenir la démarche sur le long terme mais aussi soutenir chacun et chaque amorce de coopération : je donne des repères sur les besoins et les enjeux, j'apporte un regard critique mais bienveillant, j'alerte si besoin, je reconnais les avancées et les points forts. J'ai toujours les mêmes questions : quelle est la finalité de ton projet ? Qui tu cibles ? Avec qui tu veux travailler pour y arriver et comment tu vas t'y prendre ? A partir de là, je vais chercher les ressources et je mobilise les services ou les acteurs les plus pertinents : s'il faut activer le service santé ou éducation pour qu'un projet aboutisse, je m'y engage, je vais mobiliser mes collègues de l'agglo ou de la ville. C'est plus efficace car on se connait depuis des années.

Donc des projets émergent actuellement ?

C'est en cours oui, il y a des belles idées qui avancent. Mais on a répondu à leur demande d'ajustement : ils voulaient plus de temps donc on a accepté de décaler les projets à un an de plus. On attend les projets ficelés pour la fin de l'année 2026 afin qu'ils s'engagent en 2027. Ça permet d'engager un changement en douceur.

Qui pilote cette démarche d'accompagnement ?

On travaille en complémentarité et transversalité entre le service culture et la politique de la ville à Nevers Agglomération. Je les connais bien donc je suis là pour faire le starter de la démarche et c'est à la coordination de la politique de la ville de prendre le relais.

Quelles sont les précautions que vous voyez dans une telle démarche ?

Il y en a beaucoup ! La principale est qu'il ne faut pas tomber dans de la commande mais dans l'incitation à mieux coopérer pour que des projets plus pertinents émergent. C'est de l'accompagnement et non de la commande. Il faut une animation et un pilotage d'une démarche d'aide aux coopérations. Il faut une proximité et que les financeurs ne soient pas uniquement là pour dire « c'est éligible ou non » : on doit être là pour soutenir et intervenir dans le processus coopératif avec justesse. Il faut aller au contact, ne pas se retrancher derrière un bureau ou un tableau de financement. C'est une autre facette du métier que d'aller contacter les acteurs pour être à leur écoute : ne pas faire le bureaucrate mais être des partenaires-financeurs.

Un grand merci à Céline ALEXANDRE qui s'est prêtée au jeu de cette interview. Retenons différents points essentiels de son propos et qui font écho à ce que nous observons quotidiennement de notre place de centre de ressources :

- La collectivité locale est en capacité de provoquer des coopérations territoriales à condition qu'elle soit dans une position d'accompagnement et non uniquement d'injonction
- Les acteurs culturels disposent de ressources et d'expertise propices à la co-construction de projets entre eux.

Cofinancé par l'Union européenne

Un grand merci à Emmanuel PUTIGNY, qui s'est prêtée au jeu de cette interview. Retenons différents points essentiels de son propos et qui font écho à ce que nous observons quotidiennement de notre place de centre de ressources :

- Sans coopération, il est difficile de mettre en place un projet et d'assurer sa durabilité. Les coopérations produisent des effets positivement palpables quand elles portent sur des projets à forte portée utilitaire. Dans le cas précis de la Boîte à vélos, le caractère socio-économique mais aussi écologique du projet est indéniable.
- Par ailleurs, on constate la place essentielle des pouvoirs publics dans le déploiement du projet : ils constituent une force motrice pour la création de partenariats et le renforcement des logiques de coopération. En effet, la mission de transfert de savoirs que porte actuellement la Boite à vélos auprès des autres structures du territoire en dit long sur ce fait. De plus, au départ, c'est aussi la collectivité territoriale (ville de Chenôve) et l'État (à travers le délégué du préfet) qui ont œuvré à la réunion des acteurs pour l'émergence du projet.

Cofinancé par l'Union européenne